MRC DE Pierre-De Saurel

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Retour sur la séance du conseil de la MRC du 9 mars

Sorel-Tracy, le 14 mars 2016 – Voici les principaux sujets qui ont été traités lors de la séance du conseil de la MRC du 9 mars 2016.

Au niveau du Fonds de développement des territoires, la responsabilité du Fonds local d'investissement (FLI), qui était auparavant sous la gouverne du CLD de Pierre-De Saurel, a été transférée à la MRC de Pierre-De Saurel. Une démarche qui fait suite à l'adoption de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 du gouvernement du Québec.

Au niveau de la gestion des matières résiduelles, à la suite du règlement hors cour, en janvier dernier, dans le cadre des procédures judiciaires intentées par SDD/Conporec contre la MRC et la Ville en 2011, la MRC a pu annoncer sa volonté d'implanter la troisième voie (bac brun) et procéder au lancement d'un appel d'offres pour la collecte, le transport, le traitement et/ou l'élimination des matières résiduelles le 12 février. Afin d'avancer dans cette démarche, le conseil a ainsi autorisé le lancement d'un appel d'offres public cette semaine pour l'acquisition et la livraison des bacs bruns.

La MRC devrait donc être en mesure d'annoncer l'entrepreneur retenu pour le prochain contrat de collecte au début du mois d'avril. En ce qui concerne les coûts pour la collecte, le transport, le traitement et/ou l'élimination des matières résiduelles générées par l'écocentre régional ainsi que ceux pour l'acquisition des bacs bruns, la MRC devrait en savoir plus à la fin avril.

Au cours de la séance du 9 mars, un contrat a été octroyé pour des services professionnels d'ingénierie pour les projets d'entretien de cours d'eau 2016. Cinq soumissions ont été analysées par un comité de sélection, au terme d'un appel d'offres public, et ce sont les services de Groupe-Conseil Génipur inc. qui ont été retenus pour un montant de 54 958.05 $.

En ce qui concerne le Pacte rural, il y a eu nomination d'un membre sur le comité régional de la ruralité en la personne de M. Arnaud Potvin, un citoyen de Saint-David. Rappelons que ce comité a comme rôle de s'assurer de l'atteinte des objectifs de la Politique nationale de la ruralité sur l'ensemble du territoire de la MRC. Entre autres, il procède à l'analyse des projets déposés par les promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte rural et transmet ses recommandations au conseil de la MRC en vue de l'octroi des subventions.

D'ailleurs 12 projets issus du Pacte rural ont été autorisés, il s'agit de :

Municipalité	Projet	Coût total	Subvention Pacte rural
Massueville	Conversion de l'église en salle multifonctionnelle	448 685 $	36 657 $
Saint-Aimé	Revitalisation du parc de l'école Christ-Roi	48 862.53 $	39 096 $
Saint-David	L'espace des générations	22 226 $	17 776 $

Saint-David	Une population bien informée	29 360 $	23 360 $
Sainte-Anne-de-Sorel	Toilette publique au parc Henri-Letendre	25 850.31 $	14 101.89 $
Sainte-Anne-de-Sorel	Parc pour enfant (district n° 6)	47 870.70 $	38 296.56 $
Sainte-Victoire-de-Sorel	Transplantation d'arbres matures	4 199.52 $	3400.50 $
Saint-Gérard-Majella	Implantation d'une patinoire municipale	49 951.35	37 647 $
Saint-Roch-de-Richelieu	Construction d'un bâtiment avec toiture pour terrains de pétanque	45 394.65 $	2014-2015 (déjà accordé) : 29 008.57 $ 2014-2016 : 7746.14 $
Yamaska	Accessibilité à l'eau potable	7 390 $	5912 $
Yamaska	Agrandissement de la bibliothèque	22 662 $	16 197 $
Yamaska	Amélioration de la sécurité des parcs	30 815 $	23 463 $

Au cours des huit dernières années, plus de 55 projets ont été réalisés dans la région grâce à une aide financière de plus de 2 millions de dollars provenant du Pacte rural.

Le Pacte rural soutient des projets qui visent l'amélioration des conditions de vie des collectivités rurales (toutes les municipalités du territoire sauf Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel). Le Pacte rural, une entente entre le gouvernement du Québec et la MRC de Pierre-De Saurel, existe depuis 2002 et plusieurs des projets qui ont contribué au dynamisme des municipalités rurales ont pu profiter du financement qu'il procure.

Toujours au niveau des subventions, une demande à la Société d'habitation du Québec a été faite dans le cadre du programme RénoRégion afin de reporter, à 2016-2017, les sommes non engagées au 31 mars.

Ce nouveau programme a été créé à la fin de 2015, et la MRC a su le montant qu'elle recevait en décembre 2015. Ainsi, elle ne possède qu'un peu plus de trois mois pour accorder 147 000 $ de subventions. Présentement, 28 dossiers sont en traitement. Si les sommes ne sont pas engagées au 31 mars, la situation actuelle voudrait qu'elles soient perdues. C'est pourquoi la MRC demande qu'elles soient plutôt reportées à la prochaine année financière.

Prochaine séance du conseil de la MRC le 13 avril.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron | MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703 poste 227
jabergeron@pierredesaurel.com